

Le Bois du Fraigneau (Benon) et le Marais doux d'Aytré (Charente-Maritime)

(Compte rendu de la sortie du 16 avril 2000)

Guy CHÉZEAU*

Sommaire

La présence, dans la chênaie pubescente du Bois du Fraigneau à Benon, de quelques espèces printanières précoces avait motivé cette sortie.

L'après-midi a été consacré à la visite un peu prématurée d'un marais arrière dunaire de la banlieue sud de La Rochelle à Aytré.

Le Bois du Fraigneau

Ce sont les indications précises de Dominique MATHIS, Directrice des Services des Espaces Verts de la Ville de La Rochelle qui m'ont permis de suivre depuis quelques années une station de tulipes méridionales (*Tulipa australis* Link).

En Charente-Maritime, cette tulipe n'apparaît ni dans la bibliographie ni dans les herbiers.

Dans sa *Flore de l'Ouest de la France*, 3^{ème} édition datée de 1876, James LLYOD cite deux stations de tulipes en Poitou-Charentes, une seule est située en Charente-Maritime et elle concerne la tulipe des bois (*Tulipa sylvestris* L.) présente alors à Saint-Maurice, actuel quartier nord de l'agglomération rochelaise. La seconde station concerne la tulipe australe nommée alors *Tulipa celsiana* Vent. qu'il situe en Deux-Sèvres à Saint-Maixent (Puits d'Enfer). Elle s'y maintient d'ailleurs toujours sous la forme d'une petite population relictuelle.

Un *Catalogue des Plantes Vasculaires de la Charente-Inférieure* édité à Sivrai (actuellement Civray - Vienne) en 1850 et rédigé par Léon FAYE, fait état de la seule Tulipe des bois (*T. sylvestris* L.) dans le département de Charente-Inférieure où il cite trois localités : Saint-Maurice, Surgères et Aigrefeuille. Il assure avoir vérifié lui-même la station de Surgères. Cependant l'herbier Faye conservé au Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, s'il renferme bien deux échantillons de tulipes, n'en possède aucun originaire de Charente-Maritime.

Les autres herbiers du Muséum de La Rochelle sont plus riches en échantillons. L'herbier FOUILLADE possède deux parts de *Tulipa australis* : toutes les

* G. C. : 9, rue Massenet, 17000 LA ROCHELLE.

deux viennent de Saint-Maixent (1880). Aucun échantillon n'est originaire de Charente-Maritime.

C'est l'herbier de L. RALLET qui fait apparaître les premiers exemplaires de tulipes charentaises maritimes avec deux échantillons provenant de la même station de la Genillère, commune de L'Houmeau au nord de La Rochelle. L'un lui vient d'un legs de L. POIRION avril 1938 et l'autre a été collecté par lui-même en 1947. Il s'agit de *T. sylvestris*.

L'herbier A. BOURASSEAU (communication Christian YOU à Pons) renferme un échantillon récolté en avril 1970 de *T. sylvestris* provenant de cette même station qui avait motivé dans les années 80 la rédaction d'une fiche ZNIEFF. Cette dernière a été effacée suite à la destruction de la station.

On ne peut passer sous silence un curieux article paru en 1880 dans les *Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure* sous la plume du Docteur Ph. DAVID qui cite la découverte fortuite d'une très importante station de *Tulipa praecox* Tenore au niveau du quartier de Lafond à La Rochelle. Aucun échantillon de cette tulipe (détermination FOUCAUD) n'apparaît dans les herbiers du Muséum de La Rochelle que les botanistes semblent avoir le plus souvent pris pour une tulipe introduite.

La première observation de *Tulipa australis* en Charente-Maritime est donc celle de C. KERHOAS alors chirurgien à l'Hôpital de La Rochelle. Elle date de 1969 et elle est confirmée par les notes de É. CONTRÉ qui observe la plante en sa compagnie en 1971 et 1972 (notes fournies par R. DAUNAS). Il observait la plante dans une allée du Bois de Benon au lieudit "Bois des Mille Écus" et l'estimation de CONTRÉ est alors de 100 à 150 pieds.

Les chercheurs du Conservatoire Botanique National de Gap ont lancé il y a quelques années un inventaire des Tulipes sauvages en France. Dans un article intitulé "Sauvons les Tulipes sauvages de France" publié dans le *Courrier de la Nature* (cf. biblio) ils notent que le bilan est alarmant. Selon eux « en moins d'un demi-siècle, les deux tiers des stations des plaines françaises ont disparu... » En Charente-Maritime sauf divine surprise peu probable, on peut considérer *Tulipa sylvestris* comme disparue, mais par contre la station de *Tulipa australis* découverte par Cl. KERHOAS et É. CONTRÉ en 1969 et 1970 doit être notée comme une nouvelle espèce en Charente-Maritime.

Les mêmes auteurs du Conservatoire de Gap indiquent que les études caryologiques récentes semblent montrer que « *Tulipa sylvestris* serait née de l'hybridation de *Tulipa australis* avec *Tulipa gallica* ou d'une forme apparentée à cette dernière ».

Tulipa gallica Lois. est une forme dite « intermédiaire entre *T. sylvestris* et *T. australis* ». Dans leur flore de France, GUINOCHET et de VILMORIN la donnent comme « espèce très critique... ». Elle apparaît comme « endémique française » dans la flore FOURNIER. Elle n'a jamais été décrite en Poitou-Charentes.

En ce dimanche pluvieux d'avril 2 000 et qui fait suite à une période durant laquelle les températures inférieures aux normales saisonnières ont fortement freiné le développement de la végétation c'est bien les tulipes australes que sont venus voir les sociétaires qui ont fait le déplacement.

La (ou les stations) vue par É. CONTRÉ à l'entrée du Bois des Mille Écus au lieudit La Motte aux Loups existe toujours et elle est certainement riche de quelques dizaines de pieds dispersés de part et d'autre des allées orientées nord

sud et ouest-est (plutôt au nord de l'allée ouest-est et à l'ouest de l'allée nord-sud). Cette station a fait l'objet du second arrêt lors de la sortie le 16 avril 2000 car la station principale, et de très loin la plus abondante, se trouve occuper une surface de plusieurs hectares sur la partie nord-ouest du Bois de Fraigneau soit à une distance de 1 800 à plus de 2 000 mètres à l'est de la précédente. Il est possible d'y observer plusieurs dizaines de taches plus ou moins circulaires de 1 à 2 mètres de diamètre au sein de chacune desquelles se trouvent de 5 à 20 ou 30 tulipes fleuries. Cependant pour un pied fleuri on peut raisonnablement estimer qu'il existe de 8 à 10 pieds stériles. Par ailleurs on note que plusieurs groupes de tulipes ont subi les attaques de sangliers qui retournent le sol à la recherche des bulbes (observations confirmées oralement par R. ROSOUX - Muséum d'Histoire Naturelle à La Rochelle). Une hypothèse tout à fait plausible consiste à penser que les sangliers dont les populations sont depuis quelques années en expansion sont responsables de la dissémination de bulbilles de tulipes et par voie de conséquence de l'explosion démographique d'une population de tulipes restée confidentielle jusqu'à il y a peu.

Le Bois du Fraigneau et le Bois de Benon font partie d'un ensemble qui avec la Forêt de Benon au nord, les Bois de Mauzé et plus à l'est les massifs forestiers d'Aulnay et de Chizé ont autrefois constitué ce que les auteurs nomment la Sylve d'Argenson. Ces bois sont installés sur le même type de sols : des rendzines appelées groies issues de la décomposition de calcaires marneux du Jurassique supérieur. Certains secteurs, et c'est notamment le cas des deux stations à tulipes, montrent des sols bruns calciques dont les horizons de surface sont décarbonatés. Il en résulte un mauvais drainage et durant l'hiver l'eau stagne en surface. Ces sols se dessèchent cependant rapidement à la belle saison et leur faible réserve utile en eau favorise l'installation de stations thermo-xérophiles. L'ensemble des Bois de Benon et du Fraigneau appartient à la série du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) (Ordre des ***Quercetalia pubescenti-petreae*** Moraver 1984).

Les relevés floristiques montrent la présence des espèces suivantes (bois du Fraigneau) :

<i>Quercus pubescens</i>	<i>Sorbus torminalis</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Acer monspessulanum</i>
<i>Acer campestre</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	<i>Ulmus minor</i>
<i>Ranunculus arvensis</i>	<i>Ranunculus acris</i>
<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Viburnum lantana</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Thalictrum minus</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
<i>Carex otrubae</i>	<i>Potentilla montana</i>
<i>Ranunculus ficaria</i>	<i>Veronica chamaedris</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Schoenus nigricans</i>
<i>Viola odorata</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Viola riviniana</i>	<i>Vinca major</i>

Si les premières floraisons d'*Orchis mascula* ont pu être observées, *Ranunculus gramineus*, pourtant fleuri à la même date sur le site l'année précédente, n'était pas encore épanoui.

Le Marais doux d'Aytré

Situés en pleine ville, ces quelques hectares de prairies humides et de roselières constituent les derniers restes d'un marais arrière dunaire installé sur des argiles marines (Bri) en mélange avec des lentilles de sable.

Des tentatives d'extraction d'argile ont laissé plusieurs trous d'eau et même un grand plan d'eau situé en propriété privée. Plus récemment (année 1972), le SIVOM du pays rochelais (devenu depuis communauté d'agglomérations) a installé une importante décharge d'ordures ménagères brutes sur plus de 10 hectares (en cours de réhabilitation) tandis que dans le même temps, un conseiller municipal d'alors, rachetait une surface au moins aussi importante pour y créer un camping. Enfin plusieurs hectares ont été remblayés afin d'être lotis et construits. On ne peut donc en conséquence qu'être surpris de la richesse floristique qui subsiste sur ce secteur.

Prairie à *Juncus maritimus*

En ce début de saison, trois espèces sont dominantes et fleuries : *Carex divisa*, *Oenanthe silaifolia* et *Ranunculus sardous*. *Iris spuria* subsp. *maritima* est en bouton ainsi que *Orchis laxiflora* (1 pied fleuri).

Il est bien entendu trop tôt pour observer les espèces suivantes qui fleuriront en mai : *Orchis laxiflora* subsp. *palustris*, *Orchis coriophora* subsp. *fragrans* (une vingtaine de pieds) ainsi que les trèfles (notamment *Trifolium squamosum*) et *Tetragonolobus maritimus*.

Des zones plus basses hébergent *Ranunculus ophioglossifolius* (pas encore fleuri) avec *Alisma plantago-aquatica* parfois en compagnie du roseau phragmite indiquant une évolution vers les *Phragmitetalia* W. Koch.

Un aménagement piétonnier récent et malheureux a fait disparaître une petite station de *Cardamine parviflora*.

Plus près de la dune au milieu de *Hydrocotyle vulgaris*, *Blackstonia perfoliata*, *Samolus valerandi*, on observe de nombreux pieds de *Salix repens* subsp. *arenaria* mais il est trop tôt en saison pour voir la station d'*Ophioglossum vulgatum* ainsi qu'une importante colonie d'*Epipactis palustris*. Cette dernière, actuellement à l'intérieur du camping privé, est d'ailleurs devenue inaccessible par voie directe. On n'ose imaginer ce que pourrait être ce marais en l'absence des agressions d'origine anthropiques auxquelles il est soumis.

Bibliographie succincte

- BAFFRAY, M., DANTON, P., DÉPALLE, F., GARRAUD, L., VILLARET, J.-C.,
1994 - Sauvons les tulipes sauvages de France. *Le Courrier de la Nature* édité
par la Société Nationale de Protection de la Nature, **143** (janvier-février
1994) ; **145** (mai-juin 1994).
- Annales de la Société des Sciences Naturelles de Charente Inférieure, 1880,
pages 142 à 145.
- LLOYD, J., 1876 - Flore de l'Ouest de la France, 3^{ème} édition.
- Inventaire des plantes protégées en France - Nathan éditeur. Ouvrage collectif,
pages 244 à 249.